

© www.Marches-Publics.info

[Imprimer](#)

PUBLICATION LE 03 décembre 2019

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

J0UE

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 79 72

[✉ Corresponde avec l'Acheteur](#)



L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet **Réhabilitation d'un cinéma, îlot de la Tour d'Argent.**

Référence AO19-05

Type de marché Services

Mode Procédure ouverte

Code NUTS FRL06

Durée 36 mois

DESCRIPTION

Le présent contrat est un marché public de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation d'un cinéma, situé au centre ville de la commune de L'Isle sur la Sorgue.

L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue sera conseillée et encadrée par l'architecte mandataire du projet global de réhabilitation de l'îlot de la Tour d'Argent (le cabinet Architecture et Héritage de Villeurbanne/Arles)), notamment pour la conception du volume, des façades et la réflexion sur les abords.

Le délai d'exécution global de la mission de maîtrise d'œuvre attendu est de 36 mois hors parfait achèvement.

Date prévisionnelle de démarrage de la prestation : 1er trimestre 2020.

La visite des lieux n'est pas obligatoire, néanmoins les candidats désirant se rendre sur les lieux d'exécution devront s'adresser à : François Guyonnet Directeur du Patrimoine Ville de L'Isle sur la Sorgue
direction.patrimoine@islesurلاسorgue.fr

Code CPV principal 71300000 - Services d'ingénierie

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Division en lots : Non

Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 3 500 000,00 €

Options Non

Reconductions Non

Conditions relatives au contrat

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :

Le montant du marché, fixé dans l'acte d'engagement, est provisoire, conformément aux dispositions de l'article R2112-18 du Code de la Commande publique. La rémunération provisoire devient définitive lors de l'acceptation par le maître d'ouvrage de l'APD et de l'engagement du maître d'œuvre sur l'estimation prévisionnelle définitive des travaux.

Le prix des éléments de mission APS et APD fixé à l'acte d'engagement est ferme et définitif, et n'est donc pas modifié lors du passage au forfait définitif de rémunération.

Le règlement des sommes dues au maître d'œuvre fait l'objet d'acomptes périodiques au fur et à mesure de l'avancement de la mission. Les projets de décompte et le solde devront être transmis par voie électronique, sur le portail Chorus Pro.

Dans le cas où l'opérateur est un groupement momentané d'entreprise, aucune forme particulière n'est imposée.

Conditions de participation

Marché réservé : Non

	Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Oui
Critères d'attribution	Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
Documents	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Règlement de consultation</u> • <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>
Offres	<p>Remise des offres le 08/01/20 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 4 mois , à compter de la date limite de réception des offres. Modalités d'ouverture des offres : Date : le 08/01/20 à 14H00 Lieu : Mairie de L'Isle sur la Sorgue</p>
Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>
Renseignements complémentaires	<p>Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.</p> <p>RETRAIT ET DEPOT DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : uniquement sur le site https://www.marches-publics.info MODIFICATIONS MAJEURES DU DCE : prorogation du délai de réception à minima de 15 jours MODIFICATIONS MINEURES DU DCE : au plus tard 6 jours avant la DLRO. CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES : L'envoi des candidatures et des offres liés à la présente consultation est effectué uniquement par voie électronique, sur le site https://www.marches-publics.info L'acheteur autorise les copies de sauvegarde uniquement sous forme de support physique électronique ou sous forme papier. L'acte d'engagement n'a pas à être signé au moment du dépôt de l'offre. Seul l'attributaire signera l'acte d'engagement.L'offre électronique de l'attributaire fera l'objet d'une matérialisation qui engendrera une signature manuscrite du marché par les parties. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS: au plus tard 9 jours avant la DLRO : le pouvoir adjudicateur apportera une réponse au plus tard 6 jours avant la DLRO. COMMUNICATION: uniquement par voie électronique. COMPETENCES EXIGEES: •Un architecte mandataire ayant une compétence et/ou une expérience probante dans la construction ou la réhabilitation de cinéma •Un BET structure •Un BET fluides •Un économiste PIECES DE CANDIDATURES : DC1, DC2, DUME ou équivalent pour présenter sa candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics +Chiffre d'affaire global du candidat et du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, +Composition et cohérence de l'équipe (les qualifications professionnelles, CV et diplômes...) +Références professionnelles pour le domaine d'activité faisant l'objet du marché public, +Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité (justifiant le paiement des primes pour la période en cours). PRÉSENTATION DES OFFRES : -Un cadre d'acte d'engagement (A.E.) dûment complété pour valoir offre de prix et ses annexes éventuelles ; -Une note méthodologique sur le déroulement de l'opération et sur la compréhension de la mission. Il est rappelé aux candidats que la signature de l'acte d'engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles. CRITÈRES D'ATTRIBUTION Valeur technique (VT) : 60 points dont VT1 - Note d'intention pour le projet – 20 points : VT2 - Références – 10 points VT3 - Organisation et moyens de l'équipe d'intervention – 20 points : VT4 - Une description de la démarche de développement durable envisagée pour le projet – 10 points Montant des honoraires (NP) – 40 points</p>
Marché périodique :	Non
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27

novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats

de la commande publique et en référence aux articles du code de justice

administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire

du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de

publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à

compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis

d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de

notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 03/12/19 à la publication